

*Pétrole et gaz*

faut sauver nos libertés: Eh bien, sacrifiez des sources de revenus, et la guerre terminée, on tâchera de revenir à la même situation d'avant la guerre.

Entre la guerre de 1914-1918 et celle de 1939-1945, une vingtaine d'années se sont écoulées. On s'est «chicané» pendant tout ce temps-là pour récupérer les sources de revenus qui avaient été cédées au gouvernement fédéral à l'occasion de la première guerre.

Là, la ronde recommence. On a la guerre de 1939-1945. Encore là, le gouvernement fédéral dit aux gouvernements provinciaux: Cédez-nous des sources de revenus. Nous en avons absolument besoin pour faire notre effort de guerre. Et comme la province de Québec est une province différente des autres à cause de son caractère français—la seule province dans la Confédération qui soit française—elle se devait nécessairement de lutter davantage pour conserver et récupérer ses sources de revenus pour pouvoir ainsi donner aux contribuables québécois les services et la culture propres à la culture française, à ses traditions, à ses habitudes et à ses coutumes, qui sont nécessaires, et un enrichissement dans un pays confédératif comme le Canada.

Qu'on se rappelle qu'après la guerre de 1939-1945, les grandes batailles politiques de deux grands chefs d'État, le très honorable Louis St. Laurent, qui était à cette époque premier ministre du Canada, et l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec. Au Québec, on légiférait pour récupérer les sources de revenus qui avaient été cédées à la faveur de la guerre et à Ottawa, on s'y refusait, sous prétexte qu'on avait absolument besoin de tous ces revenus pour administrer le Canada, et pendant qu'on se lançait la balle, on centralisait davantage; on se permettait d'empiéter sur les attributions des provinces et on centralisait année après année. Aujourd'hui, je pense que si l'on veut assurer la survie de la Confédération, il va falloir absolument qu'on assure aux provinces plus d'autonomie et qu'on respecte leurs droits pour qu'elles soient fortes dans l'ensemble du Canada, pas fortes dans une région et faibles dans une autre; mais fortes dans l'ensemble du Canada.

Je pense que c'est la meilleure formule pour assurer la survie de la Confédération, pour qu'on puisse jouir à la grandeur du Canada de tous ces avantages, des richesses naturelles dont la Providence a bien voulu nous gratifier. Et pour cela, il va falloir faire des concessions. Les provinces, on le reconnaît, ont de très grandes responsabilités. Elles en ont également vis-à-vis des municipalités, et de plus en plus la population exige des services. C'est tout à fait normal, et dans la mesure du possible, les administrateurs doivent répondre aux demandes bien légitimes et raisonnables de la population, mais pour être en mesure de répondre d'une façon raisonnable, il faut des revenus pour payer les dépenses.

Or, c'est le problème continu qui se pose. A Ottawa, on a besoin d'argent. Les provinces en ont besoin, ainsi que les municipalités. Les municipalités sont à court de revenus, face à leur obligations. Et si l'on examine les rapports sur les finances de nos municipalités, on constate que la grande majorité d'entre elles sont endettées à un tel point que plus de 60 p. 100 de leurs revenus sont consacrés au service de la dette. On s'endette aujourd'hui, on endette les contribuables pour 50 ans pour des services d'aujourd'hui. On endette des contribuables qui ne sont pas encore nés. C'est grave, et cela est pour se donner des services aujourd'hui. Mais dans 50 ans, ces gens-là auront également besoin de services. Ils devront payer pour leurs

services et payer pour ceux d'aujourd'hui. Je pense que ce n'est pas un bon mode de financement.

La Fédération des maires du Canada est composée, je pense, de gens intelligents. Ils se rencontrent chaque année. Au cours de ces rencontres, de quoi parle-t-on? J'ai déjà assisté aux réunions; cela n'a pas changé, c'est encore pareil aujourd'hui. On parle de revenus, on parle d'exiger des gouvernements une meilleure répartition de l'assiette fiscale pour permettre aux municipalités de faire face à leurs obligations. C'est de cela qu'on parle aujourd'hui. On adopte des résolutions en demandant à Ottawa de céder des revenus aux provinces, et les provinces à leur tour devront céder des sources de revenus. Tout le monde chicane, tous les administrateurs «font la chicane» pour avoir de meilleurs revenus, et on semble vouloir s'entêter à conserver les mêmes méthodes de financement d'il y a 50 ou 100 ans.

● (1620)

Dans le secteur public on n'a pas évolué, on n'a pas changé. On pense toujours en fonction des sources de revenus de l'impôt sur les particuliers, de l'impôt sur les corporations, à un tel point que les particuliers sont surchargés. Les corporations ne peuvent pas, dans une mesure raisonnable, développer des richesses naturelles à l'avantage de toute la population, justement à cause de cette méthode de financement du secteur public.

A mon avis, et j'y pense très sérieusement, il serait temps d'agir pour le Parlement canadien, lui qui a l'autorité suprême. Nous savons que les provinces ne peuvent pas légiférer dans le domaine monétaire, elles ne peuvent pas toucher à cela, car la Constitution ne le leur permet pas.

A mon avis, on pourrait s'accommoder en accordant aux municipalités, aux provinces, des revenus plus considérables sous forme de taxation. Le gouvernement fédéral, qui a le pouvoir de légiférer dans le domaine de la finance, pourrait s'accommoder d'une autre source de revenus en utilisant des moyens modernes, des moyens qui correspondraient au développement économique, aux techniques modernes, à la production rapide, aux moyens de financement rapide, en utilisant cette institution financière qui nous est propre, la Banque du Canada, en apportant des amendements qui permettraient à cette institution financière, de lui fournir et prêter les sommes d'argent nécessaires qui lui permettraient de financer une partie de l'administration du pays. Pas des emprunts inutiles, mais des emprunts basés sur le gros bon sens, sur la réalité, sur la production nationale brute de notre Canada, même si elle diminue présentement, j'espère que cela sera seulement temporaire et qu'on pourra se resaisir afin d'utiliser davantage toutes nos énergies humaines et augmenter la production nationale brute. Cela permettra au gouvernement fédéral d'obtenir des sources de crédits, des emprunts de la Banque du Canada à un taux raisonnable, à un taux représentant les frais d'administration.

Qu'est-ce qui écrase les municipalités? Qu'est-ce qui écrase les gouvernements provinciaux? Qu'est-ce qui écrase le gouvernement fédéral dans le domaine de la finance? Ce sont les taux d'intérêt trop élevés. Cela dépasse le gros bon sens. Il faut donc absolument mettre de l'ordre dans ce domaine et c'est le gouvernement fédéral qui a l'autorité pour agir.

J'espère bien qu'au cours de l'étude en comité du bill C-57 qu'il sera possible d'aller au fond des choses très objectivement afin d'améliorer la situation à l'avantage des provinces, à l'avantage des municipalités et de mettre, par le fait même, un frein à la centralisation.